



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VOTATION FÉDÉRALE DU 30 NOVEMBRE 2014

Le Conseil d'Etat est satisfait du rejet d'« Ecopop »

Le gouvernement vaudois a pris acte des résultats et se félicite du refus de l'initiative dite « Ecopop : halte à la surpopulation ». Il est satisfait que l'ouverture du marché du travail et le modèle de libre circulation des personnes, éléments vitaux de notre économie, l'aient emporté.

Le Conseil d'Etat tient à saluer le vote des Vaudoises et des Vaudois qui ont rejeté l'initiative « Ecopop » à hauteur de 82,66 %. Depuis de nombreuses années, le canton de Vaud s'inscrit en effet dans une logique d'ouverture : en 2000, le premier paquet d'accords bilatéraux avec l'Union Européenne (UE) puis, en 2005, l'extension de l'accord sur la libre circulation des personnes aux dix nouveaux pays membres de l'UE, ont enregistré en terres vaudoises les meilleurs scores de Suisse. C'est également notre canton qui, en février dernier, a rejeté le plus fortement l'initiative « contre l'immigration de masse ».

Le gouvernement vaudois a eu l'occasion d'exprimer sa vive inquiétude quant aux conséquences probables d'une acceptation d'Ecopop. Cette décision aurait remis en cause de manière fondamentale les accords conclus avec nos partenaires européens et mis gravement en péril notre développement économique, avec des risques majeurs pour le financement des assurances sociales et l'avenir des hautes écoles.

Le gouvernement tient cependant à réaffirmer que les défis économiques et démographiques ne peuvent être réglés de manière rigide. Seul un éventail de mesures allant de l'adaptation des infrastructures de transport et de logement à la lutte contre le dumping salarial et le travail au noir peut porter ses fruits. Le gouvernement est par ailleurs attaché à un dispositif efficace de contrôle du marché du travail.

Comme il l'a d'ailleurs rappelé à plusieurs reprises, le Conseil d'Etat s'emploie également à optimiser l'utilisation de la main-d'oeuvre indigène, par des mesures dans les domaines de la formation, de la réinsertion dans le monde du travail ou encore visant à concilier vie professionnelle et familiale.

Lausanne, le 30 novembre 2014

CHAN, Vincent Grandjean, chancelier d'Etat